



Avocat(e) en Droit de la consommation | Responsabilité du fait des produits | Risques industriels - Bonne maîtrise de l'allemand (H/F)

Le cabinet Vogel & Vogel, spécialisé en droit économique, conseille des entreprises, notamment allemandes et autrichiennes ainsi que leurs filiales françaises, de tous secteurs et de toutes tailles. Il met à la disposition de sa clientèle la plus grande équipe d'avocats spécialisés dans ces matières en France.

Le cabinet comporte une équipe de premier plan spécialisée en droit de la consommation et risques industriels, capable de traiter l'ensemble des questions de publicité, promotion des ventes, risques industriels, actions de groupe, actions de rappel liées à la distribution des produits et services.

Le cabinet Vogel & Vogel recherche, pour ce département **un(e) avocat(e) collaborateur(-trice)** disposant d'une première expérience dans ce domaine.

Ce poste est à pourvoir immédiatement.

Missions

Encadré(e) par un manager et en lien avec les associés, l'avocat(e) aura pour mission de mener les différentes phases d'un contentieux, en français et en allemand :

- Recherches et analyse de dossiers avec les clients,
- Rédaction de conclusions,
- Participation aux plaidoiries,
- Assistance aux opérations d'expertise judiciaire (déplacements en France à prévoir),
- Négociations et rédaction de transactions.

Poste basé à Paris 16e.

Profil

- Titulaire du CAPA,
- Spécialisation en droit privé / droit des affaires,
- Formation en droit français,
- Très bonne maîtrise de l'allemand.

Bon relationnel, esprit d'équipe, rigueur et qualités rédactionnelles requises.

Informations complémentaires

Merci de bien vouloir adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **uniquement** par mail à l'adresse vogel-contact@vogel-vogel.com. **Seules les candidatures complètes seront traitées.**